

**Règlement financier 2024-2025**  
**POUR INFORMATION**

**Tarifs 2024-2025**

	Maternelle	Elémentaire	Collège
Frais de 1 <sup>ère</sup> inscription	100 €		
Frais de scolarité - Contribution familiale	Voir la fiche de péréquation jointe		
Activités culturelles et pédagogiques	89 €	89 €	124 €
Participation à l'achat des livres	-	19 €	30 €
Développement informatique & numérique	35 €		
Carte magnétique d'identité scolaire	13 € (20 € à partir du 2 <sup>nd</sup> renouvellement)		
Frais de gestion carte magnétique	3 €		

<b>Demi-pension (Forfait annuel)</b>	
1 repas par semaine	329 €
2 repas par semaine	658 €
3 repas par semaine	918 €
4 repas par semaine	1 140 €
Elèves bénéficiant d'un PAI alimentaire	forfait : consulter l'intendance de l'établissement
Repas exceptionnel	9,40 €

<b>Etude / Garderie (Forfait annuel)</b>	
1 jour par semaine	259 €
2 jours par semaine	382 €
3 jours par semaine	541 €
4 jours par semaine	592 €
Garderie avant/après activité, par activité	40 €
Etude ou garderie exceptionnelle	11 €

<b>Frais complémentaires Ecole</b>			
Garderie 7h45 à 8h10 (Forfait annuel)	179 €	179 €	
	PS à GS	CP au CM1	CM2
Anglais	45€ PS/MS 90€ GS	90 €	
Anglais/Allemand (1 trimestre)			134 €
Projet artistique		CM1 CM2	
		25 €	
Piscine		CP CE1	
		65 €	
Atelier Théâtre	PS à GS	CP au CE2	
	82 €	82 €	

<b>Frais complémentaires Collège</b>			
Activités de la Pastorale (KT et culture religieuse) en 6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup>			6 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup> 32 €

<b>Cotisations - Adhésion obligatoire :</b>			
cotisations statutaires, par élève, relatives à l'affiliation de l'établissement à l'enseignement privé catholique des Yvelines	58,53 €	63,53 €	85,83 €

**Fournitures diverses refacturées** : manuels, fichiers, cahier de texte...

Le coût des **activités optionnelles** sera porté sur les documents de rentrée

Pour l'école : arts créatifs, arts plastiques, anglais, chorale, éveil musical, golf, mini-tennis, programmation, solfège, théâtre

Pour le collège : théâtre, arts plastiques, chorale, sport, robotique, préparation aux examens de Cambridge

**Cotisations facultatives\* :**

**APEL** - Association de Parents d'Elèves : 28 € par famille

**FONDS DE SOLIDARITE** : 15 € par famille

\*Ces sommes seront déduites du montant à payer par les familles qui en auront fait la demande par courrier déposé au secrétariat contre signature ou par lettre RAR avant le 30 09 2024 **dernier délai**